## **Chapitre trois**



## Les Nations Unies

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, c'est dans les dossiers de l'Afghanistan, du terrorisme et du désarmement que l'Organisation des Nations Unies a enregistré ses principales réalisations en 1987. À cet égard, il convient tout particulièrement de mentionner l'accord quadripartite sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan; la conclusion de cet accord a été encouragée par l'ONU et elle s'est accompagnée de la constitution d'une mission multinationale d'observation.

La déclaration concernant l'Afghanistan faite par le Canada à la 42° session de l'Assemblée générale a été l'un des éléments clés du programme politique de l'ONU, et elle a permis d'éviter que ne s'atténuent les critiques après que les autorités soviétiques eurent fait part de leur intention de se retirer. Le vote sur la résolution n'a laissé aucun doute: la communauté internationale mettait l'Union soviétique au défi de passer aux actes.

Au début de 1988, les quatre parties les plus directement touchées — l'Afghanistan, l'URSS, le Pakistan et les États-Unis — se sont réunies sous les auspices des Nations Unies à Genève et sont parvenues à divers accords sur les modalités du retrait des troupes soviétiques et du retour des Afghans réfugiés au Pakistan. Les accords prévoyaient en outre la constitution d'une mission d'observation pour suivre la mise en œuvre des accords et faire rapport à ce sujet, et pour permettre à l'ONU de poursuivre son rôle de médiateur en Afghanistan. Invité à faire partie de la mission, le Canada y a détaché cinq officiers, comme preuve de sa volonté de contribuer à la restauration de la paix dans la région.

Un autre fait saillant de la 42e session a été la reconfirmation, par les États membres, de la condamnation du terrorisme sous toutes ses formes. Cette prise de position non équivoque reflétait par ailleurs le travail à la fois complexe et détaillé effectué à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et à l'Organisation maritime internationale (OMI) pour mettre en place des normes internationales qui permettent d'empêcher les actes terroristes, et des règlements qui permettent d'agir efficacement lorsque de tels incidents se produisent.

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Sud sont restés les deux dossiers les plus complexes et les plus délicats du programme politique de l'ONU. Dans les deux cas, les débats ont révélé un minimum de progrès au cours de l'année écoulée et des changements imperceptibles dans les tendances de vote sur des résolutions à toutes fins utiles identiques. Le rôle de chef de file du Canada au sein du Commonwealth dans le dossier de l'Afrique australe a été noté à l'ONU, et la création du Comité des ministres des Affaires étrangères chargé d'étudier la question a contribué à améliorer l'atmosphère générale et à

tempérer un tant soit peu le libellé des résolutions adoptées à ce sujet. En revanche, l'absence de progrès vers une forme quelconque de conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient a tendu les débats et, dans une certaine mesure, radicalisé le contenu des résolutions.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a continué de s'intéresser de très près à la guerre entre l'Iran et l'Irak et à ses répercussions dans le Golfe. Le 20 juillet 1987, il a adopté à l'unanimité une résolution demandant qu'intervienne un cessez-le-feu et que les parties se rapprochent d'un règlement négocié. Durant les mois qui ont suivi, de nouvelles tentatives ont été faites — sans succès toutefois — pour amener l'Iran à respecter les termes de cette résolution. Mais il reste qu'en réussissant à l'unanimité sur cette résolution et d'autres (Angola, Israël), le Conseil a renforcé son rôle au chapitre de la paix et de la sécurité internationales.

L'ONU a également poursuivi ses efforts pour résoudre les conflits régionaux en Amérique centrale et en Afrique du Nord. Le Canada a dirigé une mission d'enquête au Sahara occidental pour faciliter les efforts de médiation du Secrétaire général dans ce différend.

Pour les Nations Unies, 1987 a été l'Année internationale du logement des sans-abri; ce thème a donné lieu à un nombre inhabituel de conférences, de projets et d'autres activités de toutes sortes appelant la participation de gouvernements à tous les paliers et de nombreuses organisations non gouvernementales. En outre, d'autres questions socio-économiques comme l'environnement et le SIDA ont fait l'objet d'une attention particulière.

L'environnement a été l'un des grands sujets de préoccupation de l'ONU en 1987. Dans le rapport qu'elle a présenté à l'Assemblée générale en octobre, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par M<sup>me</sup> Gro Harlem Brundtland, premier ministre de Norvège, a fait valoir de façon convaincante qu'il fallait accorder une attention plus grande au concept du développement viable. La délégation canadienne, ayant à sa tête le ministre de l'Environnement, a souscrit d'emblée au rapport et prié instamment l'ONU de faire de ce concept l'un des grands principes qui sous-tendent tous ses travaux.

Auprès des institutions spécialisées des Nations Unies, le Canada a cherché à faire en sorte que soient menés à bonne fin les travaux de l'OACI en vue de faire échec aux actes de terrorisme dans les aéroports et ceux de l'OMI concernant les actes terroristes commis à bord de navires. À la fin de l'année, les conditions étaient réunies pour que deux nouveaux instruments juridiques internationaux visant à combattre le terrorisme puissent être adoptés en 1988. Une convention sur la protection de la couche d'ozone en limitant